



CARCASSONNAISE-TIR

Centre de Tir Sportif Municipal du Pont-Rouge

☎ : 04 68 47 38 22

Mèl : carcassonnaise.tir@gmail.com

Demande d'inscription et de licence F.F.T. « adulte »

Monsieur ☐

Nom : _____

Madame ☐

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel (obligatoire) : _____

Nationalité : ☐ Française

☐ Autre : _____

Téléphone : _____

Profession : _____

Date de naissance

Lieu de naissance (code postal, commune)

_____ Parrain (présence obligatoire lors du dépôt du dossier) _____

Nom : _____

Signature du parrain : _____

Numéro de licence : _____

Préalablement à l'acceptation de l'adhésion, une recherche sur le fichier FINIADA (Fichier National des personnes Interdites d'Acquisition et de Détention d'Armes) sera réalisée.

Si le résultat de cette recherche est positif, l'adhésion à la Carcassonnaise-Tir et à la FFT sera refusée.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ¹ et m'engage à en respecter les dispositions comme celles des règlements intérieurs futurs.

Carcassonne, le _____

Signature : _____

¹ Il est consultable au club et sur le site WEB de l'association

Réservé Carcassonnaise-Tir

Pièces obligatoires à fournir

Pièce d'identité valide (photocopie) ☐

Certificat médical du modèle fédéral obligatoire ☐

Justificatif de domicile (photocopie) ☐

Extrait casier judiciaire bulletin n°3 (original de moins de 1 mois) ☐

2 Photos d'identité ☐
(pas de scan, ni photocopie)

 <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>

Lettre de motivation ☐

Numéro de licence (si réactivation après un an ou plus d'interruption) : _____

Réglé : _____ € Chèque ☐ Espèces ☐

Nom du responsable du bureau : _____ Date : _____



CERTIFICAT MÉDICAL

**Certificat médical de non contre-indication à
l'encadrement et /ou à la pratique du Tir sportif**

Saison 2026/2027

Je soussigné(e), Docteur
certifie avoir examiné ce jour conformément à l'article A.231-1 §5 du code sport :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Et atteste n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant à l'encadrement et/ou à la pratique du Tir sportif en et hors compétition.

Et que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions.

Conformément à l'article L.231-2-3 du Code du Sport sur les disciplines à contraintes particulières, le présent certificat est valide pour une durée maximale de 1 an à compter de la date où il a été établi.

Date : / /

Cachet du médecin

Signature du médecin